

Villedieu-les-Poêles

Grâce à l'ascenseur ils restent dans leur maison

Sans ascenseur, les époux Guilbert ne pouvaient continuer de vivre dans leur haute maison. Le problème a été résolu grâce à l'Anah, en aménageant un ascenseur.

Quand vos jambes finissent par vous trahir, demeurer dans sa maison toute en hauteur peut ne plus être possible. C'était le problème d'un couple de Sourdins, Louis et Cécile Guilbert, anciens agriculteurs de Coulouvray-Boisbenâtre, installés rue des Costils depuis leur retraite, en 2004. Lui a 84 ans et elle, 82 ans. Mais Cécile ne se déplace plus qu'avec un déambulateur : monter les étages lui devenait donc impossible.

En mai 2015, ils ont contacté le Centre de développement pour l'habitat et l'aménagement des territoires (CDHAT), tenant permanence (le troisième mardi du mois, de 9 h 30 à 12 h) à la Maison des services de Villedieu intercom. Pour rester chez eux, il fallait un ascenseur à Cécile Guilbert. Un mois plus tard, un dossier de demande de subvention était déposé.

9 528 € d'aides

« Accordée fin juillet 2015, une avance de 70 % a été versée avant le début du chantier. Les travaux ont été réalisés en octobre et novembre, avec le paiement du solde de l'aide financière début 2016 », rapportait, mardi, Dominique Couétil, chargé d'opération au CDHAT, basé à Saint-Lô. Il faisait visiter la maison, « représentative du parc immobilier de la Reconstruction ».

Pour un montant de 20 171 € de travaux, une subvention de 9 528 € a été accordée, pour un apport personnel de 10 643 € et un crédit d'impôt de 2 500 €. « Chaque cas est particulier », ne manquait pas de préciser Dominique Couétil. Les revenus fiscaux de référence donnant droit aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), sont de « 14 000 € à 18 342 €, par an » pour une personne seule, et de « 20 925 € à 26 826 € » pour un couple. Être au-delà « n'empêche pas de venir aux permanences » des Journées habi-



Marie-Odile Lauranson, de la commission solidarités à Villedieu intercom, aux côtés de Cécile et Louis Guilbert, avec Dominique Couétil, chargé d'opération au CDHAT et Sébastien Le Floc'h, le constructeur de l'ascenseur desservant désormais les trois niveaux de l'habitation où peut demeurer le couple Guilbert.

tat, mises en place depuis avril 2013, se rassurait Camille Barradas, chargée de communication à Villedieu intercom.

« Chaque cas est particulier », abondait Marina Gérard, directrice générale des services. « 112 logements ont eu droit à 910 000 € de subventions provenant de l'État, de la Région, du Département ou des caisses de retraités, pour 2,2 millions d'euros de travaux, grâce aux Journées habitat succédant à l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), après 2012 », soulignait le représentant du CDHAT. Les travaux sont la plupart

du temps réalisés par des artisans du secteur.

Il n'y a plus, pour le moment, d'OPAH en cours. « Elles ont cessé depuis 2009 à Percy, 2001 à Villedieu, et 2014 à Saint-Pois », précisait encore Marina Gérard. Évoquant aussitôt l'inscription d'une étude et d'une phase opérationnelle pour 2017, pour le Contrat de territoire qui

sera signé entre Villedieu intercom et le Département, vendredi 28 octobre, au Guislain. « Nous insistons sur la précarité énergétique », ajoutait encore Dominique Couétil, invitant à venir aux permanences.